

Paris, le 22 avril 2025

#### SUPPLEMENT 4 EMTN SFIL 2024

Conformément à la réglementation en vigueur, Sfil annonce que son Supplément N°4 au programme EMTN 2024 a été approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 22 avril 2025 et qu'il peut être consulté sur son site internet : <https://sfil.fr/infos-financieres/programme-demissions/> (rubrique Investisseurs).